

O surprise ! O bonheur !

A peine avons-nous formulé notre humble prière voilà que la tempête commence à s'apaiser, la brume qui couvrait les ondes se dissipe, le calme renaît et nous pouvons alors continuer notre voyage et arriver sains et saufs au lieu de notre destination.

Aussitôt de retour dans ma famille au Cap-Santé, je m'empressai d'accomplir mes engagements, et quoique j'aie un peu différé la publication, ma reconnaissance n'en est pas moins vive et je remercie sainte Anne de nous avoir sauvés du naufrage et pour bien d'autres faveurs obtenues durant mon pénible voyage.—UNE ABONNÉE.

SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.—Alphonsine Hardy, épouse de Marcel Jobin de St-Basile, déclare avoir été guérie d'une maladie, dont les médecins ne connaissaient pas la cause. Me voyant condamnée et incapable, de reprendre la santé, j'ai promis, de publier le fait, si j'obtenais ma guérison.—Dame MARCEL JOBIN.

Et nous témoins, nous avons constaté le fait mentionné plus haut.

(Signé)

Dr A. L.

— 000 —

FAVEURS OBTENUES DE SAINTE ANNE (1)

Mal de reins et rechute guéris, et guérisons de trois autres maladies. *Mme L. D., St-Paulin.*—Guérison de mal de gorge par application de l'image de sainte Anne. *Mme G. B., Leschambault.*—Toux guérie. *St-Elzéar.*—Guérison. *T. D. L., St-Jean.*—Guérison de consommation. *M. H. D., L'Islet.*—Guérison d'accident fâcheux. *E. B., Inst.*—Mal d'intestins guéris. *A. M. D. G., St-Venant.*—Guérison d'un mal d'estomac. *G. L., Caplan.*—Troubles d'esprit disparus. *C. R., St-Romain.*—

(1) Conformément au décret d'Urbain VIII, nous sommes tous entièrement à la sainte Eglise l'appréciation de ces faits.